



## MANUEL MOBILIER DE JARDIN – TABOURET BRASERO KUBIK



MODELE : TABOURET BRASERO KUBIK

Référence : 9760137

Fabriqué en France

À CONSERVER POUR CONSULTATION ULTÉRIEURE  
À LIRE ATTENTIVEMENT



# ATTENTION

## FAIRE

- À nettoyer régulièrement.
- À utiliser sur des surfaces plane et stable
- L'hiver ou en cas d'intempéries prolongées, il est recommandé de ranger ce produit dans un garage ou dans un local couvert et sec.
- Nettoyer et sécher le produit avant de le ranger dans son emballage d'origine.

## NE PAS FAIRE

- Ne pas se mettre debout sur le produit.
- Ne pas modifier les constructions du produit.
- Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression.
- Ne pas utiliser de solvants, de produits à récurer, d'abrasifs, de javel, d'acides, de détergents chimiques agressifs ou de détergents à base de solvant sur le produit.
- Ne pas empiler les produits les uns sur les autres.
- Ne pas stocker le produit en hauteur.

## I. ENTRETIEN

- Utilisez un récipient rempli d'eau et un chiffon microfibre propre.
- N'utilisez jamais de solvants, de produits à récurer, d'abrasifs, de javel, d'acides, de détergents chimiques agressifs ou de détergents à base de solvant sur le produit.
- Ne pas utilisez de nettoyeur haute pression sur ce produit.



## II. SECURITE

- Produit à usage domestique.
- Positionnez le produit de manière stable sur une surface plane.
- Ne pas se mettre debout sur le produit.
- L'hiver ou en cas d'intempéries prolongées, il est recommandé de ranger ce produit dans un garage ou en local couvert et sec. Ranger le produit dans son emballage d'origine.
- Nettoyez et séchez toujours le produit avant de le ranger.

## III. GARANTIE

### a) CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE :

Nos produits sont garantis 2 ans pièces et mains d'œuvres à compter de la date d'achat. Vous pouvez vous rapprocher de notre service client pour obtenir la procédure de prise en charge.

Ne sont pas couverts par la garantie : les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive ; les frais d'entretien et la réparation des dommages consécutifs à un mauvais entretien, à une utilisation ou à une installation non conforme aux prescriptions de FAVEX ; la main d'œuvre afférente aux pièces non couvertes par ce contrat sauf si les dits dommages sont consécutifs à un événement garanti par le contrat; les parties extérieures : vernis, émail, laque, peinture ; les coups, chocs, éraflures, accidents ou oxydation, les dommages ayant pour origine : les actes de malveillance ou une cause externe au produit (choc, chute, vol, sabotage); d'installation non conforme aux prescriptions du fabricant ; la foudre, incendie, dégâts des eaux, variation climatique, ou tous risques couverts par l'assurance multirisques habitation ; la mauvaise utilisation, l'erreur de

manipulation ; l'humidité provoquant une corrosion ou oxydation sauf si lesdits dommages sont consécutifs à un événement garanti par le contrat.

#### **b) GARANTIES LÉGALES :**

Outre les garanties spécifiques, les clients disposent, sur tous les produits, de la garantie légale de conformité en application des articles L. 211-4 et suivants du Code de la consommation pour le Client consommateur seulement, et de la garantie des vices cachés en application des articles 1641 à 1648 du Code Civil. Grâce à cette garantie, le client qui prouve l'existence de vice caché, peut obtenir au choix, le remboursement du prix contre la restitution du produit ou le remboursement seulement d'une partie du prix sans restitution du produit.

#### **c) EXCLUSIONS DE GARANTIES :**

La garantie ne couvre pas l'usure du produit, ni les problèmes ou les dommages en résultant de :

- Détériorations superficielles dues à l'usure normale du produit ;
- Défauts ou détériorations dus au contact du produit des liquides et dus à la corrosion provoquée par la rouille.
- Tout incident, abus, utilisation impropre, modification, réparation non autorisée ;
- Toute opération impropre d'entretien, utilisation non conforme aux instructions concernant le produit.
- Toute utilisation d'accessoires non fournis ou approuvés par FAVEX.

### **IV. DEBALLAGE ET MISE AU REBUT:**

Votre produit doit être déballé et manipulé avec précautions, afin d'éviter tout risque de déformation ou de choc.

#### **MATÉRIAUX D'EMBALLAGE :**

Le carton d'emballage est recyclable. Les matériaux marqués par le symbole sont recyclables : PE = polyéthylène, PS = polystyrène, PP = polypropylène... Cela signifie qu'ils peuvent être recyclés en se débarrassant d'eux dans des conteneurs de collecte appropriés. Les autres éléments d'emballage (adhésif, attaches...) doivent être jetés avec les déchets ménagers. En fin de vie de cet appareil, celui-ci ne doit pas être débarrassé avec les déchets municipaux non triés. En tant que consommateur final, votre rôle est primordial dans le cycle de réutilisation, de recyclage et les autres formes de valorisation de cet équipement. Des systèmes de reprise et de collecte sont mis à votre disposition par les collectivités locales (déchetteries) et les distributeurs. Vous avez l'obligation d'utiliser les systèmes de collecte sélective mise à votre disposition.

## V. DEPANNAGE:

Ne peuvent bénéficier de la garantie les réparations nécessitées par suite de fausses manœuvres, d'usage inapproprié, d'utilisation à des fins professionnelles et de négligences.

### Ne pas modifier l'appareil.

**Attention** : Toute modification du produit est strictement interdite et annule la garantie.

- La garantie ne concerne pas :
  - Les griffures, empreintes, éclats, coups ou brûlures sur le produit.
  - Les défauts ou détériorations provoqués par un usage différent de celui pour lequel le produit a été conçu, par une mauvaise utilisation ou par le non-respect du guide de pose ou des conseils d'utilisation et d'entretien.
  - Les détériorations ou défauts provoqués lors de la livraison, de l'installation, par le distributeur ou le consommateur.
  - Les défauts d'aspect visibles non déclarés lors de la livraison du produit.
  - Les dégâts constatés sur un meuble déjà installé.
  - Les modifications d'aspect du produit consécutives à l'usage, en particulier pour les éléments soumis à l'usure.
  - Les produits qui ont été entreposés dans des conditions inadaptées.
- La garantie couvre les pièces reconnues défectueuses par FAVEX, tels que les vices de fabrication matière.

### Ne pas apporter de modification au tabouret.

**Attention** : toute modification du produit est strictement interdite et annule la garantie.

**En cas de moindre doute sur le montage ou la mise en service de ce produit, appeler votre revendeur.**

IMPORTÉ ET DISTRIBUÉ PAR FAVEX SA  
75016 PARIS

Adresse e-mail du SAV : [sav@favex.fr](mailto:sav@favex.fr)  
[www.favex.fr](http://www.favex.fr)



Tous les papiers se recyclent